

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE SERVICE ET COMMERCE » en abrégé « ISC »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA JARDIN, Lot 15, Ilot
4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SERVICE ET COMMERCE »
en abrégé « ISC »

Objet : CONSEIL COMPTABLE ET FISCALE-
INSTALLATION D'APPLICATION-
FORMATION -
COMMERCE GENERALE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA JARDIN, Lot 15, Ilot 4

Dirigeant(s) M YALLIE TANO KOFFI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07530 du 23/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44994/GTCA/RC/2025 du 23/07/2025

